

Commune de 6960 MANHAY

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir (1) :

- qu'il est saisi
- ~~-que le Fonctionnaire délégué est saisi~~
- ~~-que le Gouvernement est saisi~~
- d'une demande de (1) :
- ~~- permis d'urbanisation~~
- ~~- modification de permis d'urbanisation~~
- permis d'urbanisme
- ~~- permis d'urbanisme de constructions groupées~~
- ~~- certificat d'urbanisme n° 2~~

Les demandeurs sont : Messieurs BRUFFAERTS et GRAINDOR
demeurant à / dont les bureaux se trouvent à (1) : 3001 HEVERLEE, Brugstraat n° 73

Le terrain concerné est situé à MANHAY/5^{ème} Division/ODEIGNE, Hé du Seigneur et cadastré Section A n° 1074 E2

Le projet consiste en la construction d'une habitation
et présente les caractéristiques suivantes (2) : avec demande d'écart aux prescriptions du permis d'urbanisation délivré en date du 14 juillet 1968 à la SPRL « A.H.C. » et modifié le 14 décembre 1970 :

- Bâtiment avec une toiture à simple versant avec une pente réduite au maximum pour éviter une élévation du point haut trop importante
- Hauteur de 06,50 m pour la façade arrière et 04,75 m. pour l'angle de la façade avant
- Légère modification du relief du sol pour la terrasse
- Dépassant partiel de la toiture au-dessus de la terrasse
- Souche de cheminée métallique de ton foncé
- Menuiseries en aluminium de ton gris moyen

Le dossier peut être consulté tous les jours ouvrables de 09.00 heures à 12.00 heures (3) à l'adresse suivante :
Administration Communale, Voie de la Libération n° 4 - 6960 MANHAY.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame B. LAMY – Téléphone : 086 / 45 03 18
– Mail : blamy@manhay.org dont le bureau se trouve à l'Administration Communale, Service Urbanisme - Voie de la Libération n° 4 - 6960 MANHAY.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 21 août 2021 au 04 septembre 2021 au Collège communal :

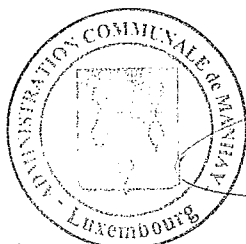
- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration Communale, Voie de la Libération n° 4 - 6960 MANHAY.
- (5) par courrier électronique, à l'adresse suivante : blamy@manhay.org.

Les délais d'enquête sont suspendus du 16/07 au 15/08.

A Manhay, le 19 juillet 2021.

La Directrice générale,


S. MOHY



Le Bourgmestre,


G. HUET

(1) Biffer la ou les mention(s) inutile(s).

(2) Décrire les caractéristiques essentielles du projet et préciser s'il s'écarte ou déroge à un plan, schéma ou guide ou à une carte d'affectation des sols.

(3) Heures d'ouverture des bureaux.

(4) Indiquer la personne désignée pour donner des explications.

(5) Non obligatoire